[illegible] aux Ministres de toutes les nations les curieux et précieux renseignements que cria de : Vive Loubet ! Vive la République ! roulent avec un fracas assourdissant.

Le cortège suit les rues de la Pondrière, du Boulevard, du Quai, de l'Eglise, place Jean-Bart, rue Alexandre III, place de la République, place du Palais de Justice, rue Thiers, port Thiers.

Les acclamations ne cessent pas une seule minute pendant ce long parcours et devant la gare leur intensité se fait qu'augmenter.

A 9 heures 20 M. Loubet monte dans son wagon-salon avec les ministres. MM. Maxime Lecomte, Alfred Girard, sénateurs, Lost, député, montent également dans le train.

Au moment où l'ingénieur du chemin de fer va fermer la portière du salon présidentiel, M. Loubet appelle M. Sciffort et lui serre la main vigoureusement.

A trois heures 40 le train s'ébranle tandis que retentissent de nouveaux cris de : Vive Loubet ! Vive la République !

La fête continue à Dunkerque.

Paul ASSOIGNION.

Adresse du Conseil municipal de Cambrai

M. Paul Berrez, député-maire de Cambrai a remis à M. Loubet, l'adresse suivante :

Monsieur Emile LOUBET,
Président de la République,
Dunkerque.

La Municipalité et le Conseil municipal de Cambrai ont l'honneur d'envoyer leur salut respectueux à Monsieur le Président de la République à l'heure où il quitte la France, après avoir, par sa visite à l'Empereur Nicolas II, fortement resserré les liens d'amitié qui nous unissent à la Russie.

Il ne faut pas douter qu'adresser à Monsieur Emile Loubet, avec tous leurs hommages, l'expression de l'attachement sincère des habitants de Cambrai à sa personne, ainsi que l'assurance du fidèle et profond dévouement de la population de cette ville aux institutions républicaines.

Paul Bauez,
Maire. Député du Nord.

L'ARRIVÉE A PARIS

Paris, 27 mai. — Parti avec une demi-heure de retard de Dunkerque, le train spécial qui ramenait M. Loubet à Paris, est néanmoins arrivé à la gare à l'heure précise. A 6 heures, en effet, le train présidentiel, dont la locomotive était ornée à l'avant des drapeaux français et russe, est venu se ranger sur la voie n° 2 du quai d'arrivée, à la gare du Nord.

A la descente du train, M. Loubet, qui est accompagné de M. Waldeck-Rousseau et de tous les ministres, est reçu par MM. Fallières, président du Sénat, Deschanel, Président de la Chambre des députés, Lépine, préfet de police, baron Frédéricks, attaché militaire des ambassades russe l'ingénieur en chef du service de l'exploitation, etc., etc.

Après quelques instants d'entretien dans une salle, aménagée en face du quai d'arrivée, M. Loubet se dirige vers la cour de départ de la gare du Nord, où sont rangées les voitures du cortège.

Le cortège présidentiel, escorté par un peloton de cuirassiers, se dirige vers l'Elysée.

Les différents trains qui sont sur tout le parcours, M. Loubet est respectueusement salué et acclamé par la foule.

LE RETOUR DE COPENHAGUE

Mer mauvaise. — La cause du retard

Le retour de l'escadre depuis Copenhague a été, paraît-il, très pénible. Quand dimanche à 3 heures M. Loubet s'est embarqué, la mer était mauvaise.

« A ce moment, dit le *Temps*, la mer devenait grosse et l'amiral jugé impossible que le Président prît place en canot sur le *Montcalm*. Il donna l'ordre à ce cuirassé et au croiseur *Guichen* de gagner l'île d'Anholt.

« Le Canard roule et tangue affreusement. La mer embarque à chaque instant. Le président et sa suite ont peine à s'abriter dans le salon.

« L'amiral Roustan, très préoccupé, surveille attentivement la manœuvre.

« A dix heures et demie, l'escadre est à l'abri de l'île d'Anholt. La mer est beaucoup moins grosse; on n'est pas descendant, sans anxiété qu'on voit le canot qui emporte le Président quitter le *Cassini* et disparaître dans le creux des lames jusqu'à ce que la nuit mette l'enveloppe.

La nuit dernière la tempête s'était apaisée, mais un brouillard intense couvrait la mer et dans la crainte de collisions, arrêtant aux environs d'Anvers et Ostende où les navires naviguent en grand nombre, l'amiral Roustan dut ralentir la marche de l'escadre. De là le retard dans l'arrivée du Président à Dunkerque.

Le Président de la République

Paris, 27 mai. — Cet après-midi, devant le conseil de l'ordre des avocats, Lockroy a été donné d'une lettre de M. Du Buit, dans laquelle il donnait sa démission de membre du conseil de l'ordre, et demandait qu'un rapporteur fut nommé pour informer sur les points se rattachant à l'affaire Humbert et au sujet desquels son nom a été prononcé.

Le conseil, en l'ordre des avocats, a donné acte de sa lettre de démission à M. Du Buit, et a nommé M. Ployer, rapporteur.

Arrestation d'un fou

Paris, 27 mai. — Les policiers qui se trouvaient de garde près du palais de l'Elysée après la rentrée du président de la République à Paris, ont procédé à l'arrestation d'un individu qui voulait présenter ses hommages à M. Loubet.

Cet individu qui disait être le tsar, a été conduit à son infirmerie voisine où il a reçu des soins.

Les automobiles

Paris, 28 mai. — Dans le bois de Vincennes, hier matin, route de la Tourelle, à la hauteur du lac de Saint-Mandé, un cycliste, M. Gaston Leflitiz, âgé de 20 ans, demeurant, boulevard Voltaire, 21, à Paris, a été renversé par une voiture automobile que conduisait M. Emile d'A..., ingénieur, demeurant boulevard Soultz. Relevé grièvement blessé à la tête et aux jambes l'infortuné cycliste, après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, a été transporté à son domicile par l'auteur de l'accident.

LES NÉGOCIATIONS DE PAIX

Le plan de Kitchener

Bruxelles, 27 mai. — Le correspondant du *Petit Bleu*, à Londres, dit tenir de source certaine, d'une haute personnalité anglaise, les renseignements suivants :

Selon le plan de lord Kitchener, on arrivera malgré tout à la conclusion de la paix : on bien les Boers, les délégués boers et chefs de commandos, réunis à Vereeniging, vont souscrire demain ou après-demain à la cessation des hostilités, ou ils s'y refuseront et ce sera à peu près exactement la même chose, car au moment même où l'assemblée de Vereeniging déclarera repousser les conditions anglaises, elle pourra dire adieu à la liberté : les troupes anglaises sont embusquées dans la vallée et tout autour de Vereeniging ; Kitchener déclarera les hostilités sur le champ rouvertes, et les Stoijn, De Wet, De Arey, Botha *et tutti quanti*, ne sortiront plus de leurs lignes anglaises : ils seront faits prisonniers longtemps avant d'avoir pu rejoindre leurs commandos.

En réalité Vereeniging n'aura été qu'une souricière. Décapités de leurs chefs, les commandos boers se rendront, ou, pris à l'improviste, ils seront écrasés... De sorte que ce n'est plus l'affaire que de quelques jours, même si les Boers assemblés dans Vereeniging optent pour la résistance à outrance.

Importante communication

Londres, 27 mai. — Après l'*Exchange Agence Telegraph*, le gouvernement viendrait de recevoir de Pretoria deux dépêches de la plus haute importance et une communication du plus grand intérêt serait faite cet après-midi à la Chambre des communes ; **les délégués de Vereeniging** (Description de Christian De Wet, **auraient accepté les propositions anglaises**, et la paix serait, dores et déjà, virtuellement faite.

La Catastrophe des Antilles

SUR LES RUINES DE SAINT-PIERRE

Au lendemain de la catastrophe. — Le spectacle de mort

La Compagnie française des cables télégraphiques communique le rapport suivant, qu'elle vient de recevoir d'un de ses agents à Port-de-France, lequel n'y parvenait même pas, et n'en atteint le thème de la catastrophe, avec la première mission de secours :

1 heure 50. — Le mouillage s'effectua au débarcadère de Saint-Pierre, au milieu de carcasses humaines de navires ; des cadavres de marins se dégage une forte odeur de rouget : la chaleur est accablante ; un nuage de cendres cache toujours le mont Pelé, la montagne noire.

2 heures 10. — Les canots accostent. Les abbés Weigis et Aubert organisent le service mortuaire et entonnent le *Libera nos a malo*, écouté debout. Les cadavres sont alignés sur le quai de douane et en vue des femmes, qui jaillissent encore des maisons situées au bord de la mer.

La petite troupe descendue à terre, enjambe les débris de toute sorte qui brûlent encore : elle visite successivement l'hôpital, le bureau du câble, la mairie, la banque et la maison de l'ex-maire. Les rues sont encombrées de cadavres noircis, nus, méconnaissibles ; une odeur de viande pourrie et rousie étrangle la gorge. Certains cadavres présentent une expression d'angoisse indicible sur les traits du visage. La plus grande partie des habitants sont morts d'ailleurs dans la rue, au moment où ils s'enfuyaient. Un seul cadavre est encore recouvert de vêtements : c'est celui d'un domestique de l'hôpital qui avait dû se plonger dans un bassin d'eau ; celle-ci était tiède ; le cadavre l'a pénétrée et ensuite carbonisé avec les vêtements plaqués au corps.

Les murailles seules des maisons subsistent ; les toitures, les cloisons et tous les objets qui se trouvaient à l'intérieur des logis paraissent avoir été violemment projetés dans les rues par une sorte de tromba. Les cadavres sont en partie recouverts d'une couche épaisse de cendres brûlantes qui tourroient au vent. Au loin la montagne Pelée fait attendre de sourds grondements, et des rideaux de cendres se dressent au-dessus des chaînes pulvérisées, pas un bruit humain ; c'est la mort, la mort.

Un crédit de cinq millions

Paris, 27 mai. — On annonce que le gouvernement, dès la rentrée des Chambres, déposera un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 5 millions en faveur des sinistrés de la Martinique.

De plus le ministre des colonies proposera au Parlement d'allouer aux orphelins du gouverneur Louis Mouttet, une pension annuelle de 6,000 francs jusqu'à leur majorité.

Les sauvés et les disparus

Voici la dernière liste officielle des personnes disparues ou survivantes :

Disparus. — Famille Joseph Alexandre, Armand et Prince.

Survivants. — Famille Bernard, Félix Bendin, Bouillon et famille, Blaisement et famille, Bonnet, Bonnet, Bontaille, Bordé et famille.

Bécard, Cochalin et famille, Colmagnon, Colmagnon et famille, Cottret et famille, Cowan, Cottinnon, Cocquet et famille.

Dagenille, Dagenille et famille, Duplanche et famille, Mme Alfred Dubuisel et enfants, Duchamps et famille, Ernest Duchamps et famille, Devin, Devin, Dupuis, Dupuis et famille, Dupuis et famille, Dupuis, entrepreneur ; Dupuy, Durieux, Durivel, Durand et famille.

Garcin, avocat et famille, Gaston et famille, Charles Gaugeon, Gaugeon, Gobes et famille, Gigan, Mlle Hisaire, Albert Hippolyte et famille, famille Huczera, gérant, famille Hyppolyte.

Hiesney et famille, Knight, noire.

Lafond et la famille, Lange et famille, Langier, La Rosperge, Miles Legrand-Berichmont, Latane, Laporte et famille, veuve Larbaud, Lasserre et famille, Ladoient, Lambertin et famille.

Marchand (Crédit foncier), Maurel, ancien professeur ; Ouvrer et famille.

Mme Pierre, propriété Périnelle, Perry, ingénieur, Henri Preville, Rastagno, famille Rosin de Gonzague, M. et Mme Rousseau, horloger et famille, Trioet et famille, docteur Versial, Vincent et famille, Waddy, garde d'artillerie.

Survivants : Joseph Alexandre, Avent-Saint-Ger, Bonneville, caissier, Bourrount, Carasses et famille, Classe et famille, colonel Dain et Mme, Dupuis, Dépositaire, Dépagneux, Dépagneux, Dépreyant, Désiré et famille, abbé Dufaut, Lacaffaiane, Lemaître, directeur du lycée, Lebin, magistrat, Marguerite et famille, Monnerot et famille, Théophile Romilien.

La souscription

La souscription en faveur des sinistrés de la Martinique s'élève actuellement à 1,386,739 fr. 75.

Tremblement de terre

Corfou, 27 mai. — De violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties hier vers 4 heure de l'après-midi, dans toute l'étendue de l'île. Elles n'ont occasionné aucun dégât. mais provoqué une grande panique parmi la population.

Les Faux Millions

A LILLE

L'épisode local de l'affaire Humbert continue à passionner notre population. Indéniablement cette affaire ne semblait pas devoir prochainement terminé. En effet, M. Hermary, juge d'instruction, qui n'agissait que sur commission rogatoire de M. Leydet, qui est seul juge, à l'heure actuelle, de la solution de l'énorme l'affaire Schotsmans, a expédié à Paris le dossier Deinecherie, et se trouve momentanément dessaisi. Le rapporteur ne peut donc rien faire à l'heure actuelle que sur la vie menée par Romain Daurignac, à Lille.

L'idéale maîtresse

Un de nos confrères publiait hier l'information suivante que nous reproduisons à titre documentaire :

« M. Leydet, nous dit M. C..., est moins préoccupé, pour l'instant, de définir les relations de M. Delacherie avec les prêteurs du Nord, que d'abreuver de questions les nombreux témoins qui il a trouvé avec la bande pour le compte ou, si vous préférez, au profit de laquelle il a dépensé tant de son activité.

« Cette bonne, le magistrat qui fait savant tout le procès des Humbert et des Daurignac d'Ecouen, par tous les moyens, de mettre la main sur les fugitifs. Et c'est, je ne dirai pas uniquement, mais principalement pour qu'il satisfasse à ses indications de M. Delacherie, qu'il a pris le parti de le faire amener devant lui.

« Ce prétendu nous nous nous mis en goût d'en apprendre davantage, nous demandant à notre interlocuteur, si, dans le dossier de M. Delacherie, pouvait, par ses confidences au juge, contribuer à la découverte des coupables.

« Mais, ajoute-t-il, le dénégrenons pas autrement — hésita quelques instants, puis :

« Ce qui, sour moi, reprit-il, doit logiquement aider à découvrir les auteurs des escroqueries, en particulier de Romain Daurignac, c'est une femme que ce dernier aime passionnément et qui commettra fatalement, selon moi, l'imprudence de vouloir rejoindre, sont d'ajouter auprès de lui.

« Je vous la redis, Daurignac, immanquable, mont, cette femme qui devait un jour ou l'autre tout compromettre, fera faire à Romain Daurignac des questions bien gênantes :

« Vous aimez, d'ailleurs, en juger.

« A l'époque où Romain Daurignac venait régulièrement à Lille, cette femme s'y montrait avec lui, l'accompagnait chez les amis, mais surtout l'accompagnait pour elle-même au dernier du dit officier que le frère de Mme Humbert venait traiter dans la région.

« L'impression qu'avaient tous ceux qui étaient au courant de cette situation, était que Romain Daurignac faisait un jour quelque bévue dont les Humbert se rendraient pas. Chargé, en effet, le pouvait du temps, de calmer les inquiétudes de créanciers prêts à faire opérer une saisie, il négligeait d'aller les voir et reconnaît à ses cour qui tout était arrangé, alors que les créanciers étaient sur le du feu de commencer à faire poursuites qu'elle mettait tout en œuvre pour arrêter.

« Parfois, Romain Daurignac, envoyé dans le Nord, n'y passait même pas, et s'en allait à Menton et à Monte-Carlo, à Nice, retrouver une seconde amie dont il a deux enfants. H. M. Deinecherie, alors qu'il résidait à Nice, a trouvé chez à Mme Humbert des télégrammes comme celui-ci :

« Affaire manquée, X... intraitable », ou bien encore :

« Affaire conclue. Tout arrangé. »

« Il ne faut pas oublier que ces dépêches reçues, la réflexion que je vous exprimais tout à l'heure, à savoir que ce manège risquait de lui jouer. A lui comme aux autres, Romain Daurignac a dû, un jour qu'il devait, dans leur intérêt à tous, s'acquitter plus sérieusement des missions, souvent délicates, qui lui étaient confiées.

« Mais le messager de Mme Humbert ne s'est jamais amusé, et mon impression est que les dits coups manqués ne sont pas dus au hasard, mais bien à une faute, à M. Delacherie, sont alors à la femme qui, littéralement, a lui tourné la tête ».

Ne voulant pas être en reste avec lui nous avons de notre côté cherché à rencontrer un ami de M. Romain Daurignac et voici ce que nous avons appris.

Romain Daurignac à Lille

La grande vie à la. Le financier du Nord — L'idéal maîtresse — Voyages à Ascq

Grâce à l'obligeance d'un camarade occasionnel de Romain Daurignac nous sommes en mesure d'éclairer nos lecteurs sur la vie que mène ce dernier depuis qu'il a Lille, et de plus de son naturel, ayant aux ceux des besoins multiples d'argent qu'il voulait satisfaire par tous les moyens possibles.

Romain Daurignac était dans notre ville de nombreuses relations qu'il utilisait. Il fut même en connaissance pendant quelques temps qu'il y passait plusieurs mois, à la famille du *Financier du Nord*. Ce journal qui avait été hebdomadaire devait être un *cadre mesum* de toutes les valeurs minières, notamment de celles du bassin du Nord. Comme bien on pense, la rente viagère devait figurer en bonne place. Romain Daurignac dans ses voyages à Lille, Roubaix, Tourcoing, Douai, Ascq, tandis dans un hôtel voisin de la gare, tantôt et le plus souvent chez sa maîtresse.

La maîtresse de Daurignac du moins une de ses maîtresses est une jeune fille blonde à l'œil bleu, très élégamment habillée, que les habitués des lieux de plaisir nocturnes connaissent bien. Nous l'avons rencontrée hier et avons pu constater de visu que la jeunesse dorée lui fait la cour. Elle pour a n'il ne lorsque nous lui avons demandé si elle connaît d'où elle lui connaissait que malheureux qui fut capable de la ramener à Lille après se fuite par amour de sa personne. Romain en faisait surtout l'effet d'un garçon honnête ; en tout cas, elle connaît le jeune homme qui lui tenait lieu au cœur, il la cachait fort soigneusement et ne m'en a jamais parlé.

Le dernier fois que j'ai vu Romain Daurignac, c'était aux courses, le jour de l'Ascension. Il se trouvait avec MM. P. et V. (ici deux noms de nos concitoyens parfaitement honorables qui ne sont nullement mêlés à l'affaire et ne sauraient en aucun façon à l'affaire). Il se fit son pas, se déjeuna avec moi à la Taverne de Strasbourg. Il paraissait inquiet et nerveux, et comme je lui demandais les raisons de son humeur étrange, il me dit qu'il avait des préoccupations d'argent.

Il repartit pour Paris au train de 7 heures 15.

Je sais que Romain Daurignac se rendait fréquemment à Ascq où des raisons de famille l'attiraient. Il ne m'a jamais parlé de son conflitance tellement délicate qu'il nous paraît difficile d'insister. Disons seulement que dans cette commune existerait un enfant de la famille Daurignac, enfant qui aurait, dit-on, un illustre père.

Ajoutons que comme nous l'avons déjà dit, Romain Daurignac était intimes dans la maison Delacherie, et qu'il y dînait fréquemment.

L'affaire Schotsmans

A SECLIN

La carte de première — Les déclarations de M. Dauphin — L'interview d'un ami

On sait le lien qui unit l'affaire Schotsmans à l'affaire Humbert. Le soir du crime de Romain Daurignac se trouvait à Lille, et de plus un des comparses de l'extraordinaire escroquerie, l'individu jouant le rôle d'un des Crawford, ressemblant au jeune Schotsmans, se trouvait à Seclin par le train de 8 h. 43, qui ramenait à Lille le cadavre de Paul Scotsmans. On connaît le rôle joué dans l'affaire par le jeune homme lui-même, qui passait pour le cadavre et qui se présentait une carte d'abonnement. Dans ces conditions, et pour bien préciser cette partie de l'affaire Schotsmans, un voyage à Seclin s'imposait. Le Parquet, Malheureusement, M. Dauphin nous dit-on, n'est plus chef de gare à Seclin ; il a été nommé à une autre gare.

Un de nos amis se bien voulu le remplacer dans l'intérieur. Comme vous savez, c'est le 24 juillet, à 7 heures 55 que M. Dauphin, chef de gare à Seclin, vit sortir brusquement d'un coupé, un jeune homme blond, qui de 18 ans au plus, habillé d'une jupette noire et d'un pantalon noir, coiffé d'un chapeau Cronstadt. Une moustache blonde très légère ombrait sa lèvre supérieure.

M. Dauphin rejoignit ce voyageur qui courait et lui demanda sa carte dans la salle des Pas-Perdus. Celui-ci lui tendit une carte d'abonnement avec un portrait d'identité dans le coin, sinon qu'il est ordonné par le règlement. Malheureusement, M. Dauphin ne put lire le nom qu'il avait lu quand Mme Dauphin de moins de lettres que celui de M. Schotsmans.

Tous ces détails ont été racontés en son temps.

Mais il est une chose certaine, c'est que M. Dauphin le reconnaîtrait s'il se trouvait en présence du jeune homme blond. Ses traits sont restés gravés dans sa mémoire.

Interview de M. Jean Schotsmans

Nous avons pu rencontrer M. Jean Schotsmans, qui, nous nous informons hier, avait été interrogé par M. Hermary, juge d'instruction.

Nous reproduisons les déclarations qu'il nous a faites :

J'ai été interrogé, nous dit M. Jean Schotsmans sur les opérations faites par M. Deinecherie, dans notre région et sur l'opinion que j'avais de cet homme. Je ne puis rien dire.

J'ai répondu au juge d'instruction, qu'à mon avis M. Delacherie n'avait fait dans toute cette affaire qu'obéir à des ordres.

M. Hermary m'a également demandé mon opinion personnelle, au sujet de la mort de mon frère.

Je lui ai déclaré n'en avoir aucune et je vous avoue en ce qui me concerne que cet assassinat me paraît tout aussi mystérieux aujourd'hui qu'au premier jour.

Mais qui donc vous a mis en rapport — comme prétieux — avec la famille Humbert ?

M. Deinecherie, qui est venu tout simplement chez moi, m'a proposer une affaire comme cela se fait tous les jours.

En terminant, M. Jean Schotsmans nous déclare que jusqu'aprouve du contraire, il ne croit pas qu'il puisse exister de rapport entre l'affaire Humbert et l'assassinat de son frère.

On se souvient que M. Jean Schotsmans fut un de ceux qui, dès avant tant d'autres à l'existence des millions Humbert-Crawford, et l'on raconte qu'il avait ri de M. Delacherie lorsque l'agent d'affaires lui avait, le lendemain du feu de cheminée qui avait détaché avenues de la Grande-Armée, exprimé des doutes au sujet de l'existence de cette formidable fortune.

Et cependant M. Schotsmans a été plus de deux fois de M. et Mme Humbert-Crawford, ces escroncs de grande marque à jamais célèbres.

Les opinions de la famille Schotsmans

On sait combien l'honorable famille Schotsmans s'est dépensée pour retrouver l'assassin de Paul Schotsmans. On connaît le long calvaire qu'avait pu être pour M. Jean Schotsmans, et combien cet escroc de grande marque a jamais célèbres.

Les opinions de la famille Schotsmans

On sait combien l'honorable famille Schotsmans s'est dépensée pour retrouver l'assassin de Paul Schotsmans. On connaît le long calvaire qu'avait pu être pour M. Jean Schotsmans, et combien cet escroc de grande marque a jamais célèbres.

L'affaire Schotsmans

Le représentant à Lille. — Une seule affaire. — Toujours les emprunts. Romain Daurignac marchand de vin

Un autre de nos concitoyens, M. Bailleul, directeur d'assurances 8, rue Alexandre-Leleu, a été le représentant occasionnel de la « Rente Viagère » dans le Nord. Il a été mêlé à l'affaire de son naturel, ayant aux ceux des besoins multiples d'argent qu'il voulait satisfaire par tous les moyens possibles.

Romain Daurignac était dans notre ville de nombreuses relations qu'il utilisait. Il fut même en connaissance pendant quelques temps qu'il y passait plusieurs mois, à la famille du *Financier du Nord*. Ce journal qui avait été hebdomadaire devait être un *cadre mesum* de toutes les valeurs minières, notamment de celles du bassin du Nord. Comme bien on pense, la rente viagère devait figurer en bonne place. Romain Daurignac dans ses voyages à Lille, Roubaix, Tourcoing, Douai, Ascq, tandis dans un hôtel voisin de la gare, tantôt et le plus souvent chez sa maîtresse.

La maîtresse de Daurignac du moins une de ses maîtresses est une jeune fille blonde à l'œil bleu, très élégamment habillée, que les habitués des lieux de plaisir nocturnes connaissent bien. Nous l'avons rencontrée hier et avons pu constater de visu que la jeunesse dorée lui fait la cour. Elle pour a n'il ne lorsque nous lui avons demandé si elle connaît d'où elle lui connaissait que malheureux qui fut capable de la ramener à Lille après se fuite par amour de sa personne. Romain en faisait surtout l'effet d'un garçon honnête ; en tout cas, elle connaît le jeune homme qui lui tenait lieu au cœur, il la cachait fort soigneusement et ne m'en a jamais parlé.

Le dernier fois que j'ai vu Romain Daurignac, c'était aux courses, le jour de l'Ascension. Il se trouvait avec MM. P. et V. (ici deux noms de nos concitoyens parfaitement honorables qui ne sont nullement mêlés à l'affaire et ne sauraient en aucun façon à l'affaire). Il se fit son pas, se déjeuna avec moi à la Taverne de Strasbourg. Il paraissait inquiet et nerveux, et comme je lui demandais les raisons de son humeur étrange, il me dit qu'il avait des préoccupations d'argent.

Il repartit pour Paris au train de 7 heures 15.

Je sais que Romain Daurignac se rendait fréquemment à Ascq où des raisons de famille l'attiraient. Il ne m'a jamais parlé de son conflitance tellement délicate qu'il nous paraît difficile d'insister. Disons seulement que dans cette commune existerait un enfant de la famille Daurignac, enfant qui aurait, dit-on, un illustre père.

Ajoutons que comme nous l'avons déjà dit, Romain Daurignac était intimes dans la maison Delacherie, et qu'il y dînait fréquemment.

Chronique Régionale

MÉDAILLES D'HONNEUR aux Ouvriers et Employés

Le ministre du Commerce vient de s'accorder des médailles d'honneur aux ouvriers et employés dont les noms suivent.

NORD

M. Aroute, Henri, imprimeur dans la maison Wall-Mallas, à Marly-les-Valenciennes — Bilcke, Benoît-Désiré, ouvrier de teinture dans la maison Mackar à Oost-Cappel — Bilcke, Auguste-Désiré, scieur de long dans la maison Mackar à Oost-Cappel — Blondeau, Charles-Désiré, ouvrier dans la maison Potfevin à Douai — Boutin, Charles-André-Albert, ouvrier dans la maison Boffys à Bergues — Coffiard, Charles-Joseph, tisseur dans la maison Seydoux au Cateau — Crénin, Louis-François, contremaître dans la maison Delassus à Douai — Dedeuve, Augustin, fleur dans la maison Seydoux au Cateau.

MM. Delcourte Emile, tisseur dans la maison Seydoux au Cateau — Drecq François, fleur dans la maison Seydoux au Cateau — Dubois Jules-Cleser, chef de fabrication dans la maison Dumont à Douai — Duteyrax Gustave-François-Louis, mulleur dans la maison Bernaert à Bergues — Dupont Frédéric, mulleur dans la maison Bernaert à Bergues.

MM. Masclet Augustin, ouvrier à la compagnie des Mines de l'Escarpelle, à Rosel-Warmaton — Myeks Charles-Emile, épurateur dans la maison Vanhoutte, à Dunkerque — M. Olivier Jules-Francis, moyen à la Société générale des produits chimiques du Nord, à Lille — Pipelart Henri-Joseph peigneur de lin dans la maison Guillemant, à Seclin — Quesnoy Pierre-Joseph, mineur aux mines de Vicoigne, à Raismes — M. Ledrew Henri, contremaître dans la maison Seydoux et Cie, au Cateau — Vandamme Jules-Alfred, ouvrier dans la maison Kostmann, à Bergues — Vienne Charles-Louis-Désiré, contremaître à la Compagnie du gaz à Lille — Villet Henri, mineur aux mines de Vicoigne, à Raismes — M. Wauesque Jean-Baptiste, ouvrier dans la maison Bogaert, à Douai — Wiplin Jules, au Cateau — William Charles-Joseph, apprêteur dans la maison Gerlier, à Valenciennes.

PAS-DE-CALAIS

MM. Boulet, Alcide Joseph, ouvrier à la compagnie de Ferfay à Bours — Bourgeé Henri, ouvrier à la compagnie de Ferfay à Saint-Pierre-les-Auchel.

— Cail Théophile, garçon à la compagnie des mines de Courrières à Noyelles-sur-Lens — M. Dangreville Philippe dit Joseph, contremaître à la compagnie des mines de Marles à Auchel — Dubuisson Jules-François-Joseph, charpentier aux mines de Marles à Auchel — Jules Dubuisson-Joseph, wagonneur aux mines de Marles à Allouagne.

MM. Garenneau Florimond-Auguste-Joseph, chef ajusteur à la compagnie de Marles, à Auchel — Gréneaux Achille-Alfred François, dessinateur aux mines de Marles à Marles — M. Herbin Joseph, mineur aux mines de Lens, à Lens — Jeanvrot Emile, contremaître à la compagnie du Nord, à Boulogne-sur-Mer — Lesage Jean-Baptiste, ouvrier à la compagnie de Ferfay, à Saint-Pierre-les-Auchel — Loyez Joseph-Louis-Casimir, manœuvre à la compagnie de Ferfay à Lillers.

Le salaire des mineurs

DIMINUTION DE 10 0/0

Lens, 27 mai. — L'ingénieur en 9 juin des négociations entre les représentants des Compagnies minières et les délégués du syndicat ouvrier auront pour but de préparer les mineurs à subir une diminution de 10 0/0 sur les salaires.

Il est à prévoir que cette mesure soulèvera de vives résistances.

LE SPORT

VÉLOCIPÉDIE

Le Nord-Touriste et la Douane

Chacun sait que la crise d'identité du « Nord-Touriste » disparaît toute formalité de douane puisqu'elle procure la libre circulation des bicyclettes à la frontière, mais il est bon de faire savoir aux cyclistes qu'à côté de ce système de faveur dont profitent les sociétaires du « Nord-Touriste », existe un système spécial exceptionnel de tourisme, grâce à la considération dont elle jouit maintenant près des Pouvoirs publics, près des administrations de l'Octroi et des douanes, dont d'autres avantages secondaires mais non moins appréciables. C'est ainsi que sur la demande du comité-directeur M. le directeur des douanes de Lille a été chargé de autoriser le bureau de Grimonpont, près du Canal de la Deûle, à laisser passer les bicyclettes, à plomber les bicyclettes appartenant aux Français qui se rendent en Belgique. De son côté, M. le directeur des douanes de Belgique, a donné sur une démarche faite par le « Nord Touriste » à fait connaître qu'il allait recommander le plus grande tolérance pour le passage à la frontière, de l'appareils photographiques qu'emportent les cyclistes dans leurs excursions.

Voilà des services qui seront accueillies par les cédalerie de notre région et qui prouvent que l'union fait toujours la force.

Ajoutons que pour s'affirmer au « Nord-Touriste » dont le but fondamental est l'amélioration des voies cyclables dans notre département, il suffit d'adresser une demande écrite, accompagnée d'un mandat postal de 5 fr. 50 (pour première cotisation et insignes) au siège social, 104, rue du Moulin, à Roubaix.

ROUBAIX

Descente du Parquet. — Hier après-midi, par le train de 3 h. 1/2, venant de Tourcoing, le Parquet est descendu à Roubaix. Il était représenté par M. Davaine, juge d'instruction et M. Fichaut, son greffier.

Vers 4 heures, les deux magistrats, les quais de la gare par M. Lache, commissaire de police, se sont rendus aussitôt au commissariat de police de la 1re arrondissement pour y continuer l'enquête ouverte à la suite de l'agression dont a été victime M. Paul Van Houcke, rédacteur à l'*Echo du Nord*.

Rappelons, incidpde, Lefebvre et Degeyter qui avaient été amenés par deux gendarmes de Lille, ont été confrontés avec les témoins et reconnus par eux.

Le parquet et les prisonniers sont retournés à Lille dans l'après-midi.

Vol de vélo. — Lundi, vers 6 h. 1/2 de soir, un vélo a été dérobé, rue d'Inkermann, au préjudice de M. Fidèle Coupiet, apprêteur, demeurant à Pont-Rompu.

Une enquête est ouverte au 2e arrondissement.

Ivresse et outrages à la police. — Lundi, vers 6 heures du soir, l'agent de sûreté Gerbert, a mis en état d'arrestation le nommé Louis Caruto, inculpé d'ivresse, outrage public à la pudeur devant une jeune fille, outrages et rébellion envers la police.

Ce dévoyé sera conduit en maison, à Lille.

Violences légères. — Procès-verbal a été dressé contre le nommé Midavine Jules, âgé de 30 ans, rattachour, demeurant rue Saint-Jean, 124, inculpé d'ivresse, tapage nocturne et violences légères sur sa femme, Octavie Devos.

Accident de vélo. — La jeune Lagache Hermance, âgée de 6 ans, demeurant rue Pierre Motte, 19, a été renversée lundi, boulevard de Paris, par M. Alain Spagel, âgé de 49 ans, boulanger, demeurant rue Lacroix, 46, qui passait à vélo.

La jeune fille porte des contusions sans gravité au pied.

Accidents de travail. — Chez M. Léon Aliart, M. Jules Verbrugge, âgé de 20 ans, homme de peine, demeurant rue Duflos, cour Wattel, 5, s'est contusionné au bas-ventre en déchargeant une balle de laine.

Chez M. Delsalle, M. Alph. Vanwgmelbeck, âgé de 49 ans, débourreur, demeurant à Wattrelos, a eu l'index droit écrasé par un rouleau.

— Chez M. Desobelle-Soleil, M. Pierre Coudeuys, 46 ans, ébéniste, 24, boulevard Gambetta, s'est fracturé la jambe droite en tombant.

— A la Société Anonyme Tourcoing — Dupuis-Tourcoing, M. Alfred Mazure, âgé de 46 ans, demeurant à Lys, a reçu sur la main droite un coup de dent de fourche de laveur.

Savon VÉRA MUSKA, Parfum nouveau

CONSULTATIONS pour Maladies des Femmes et des Enfants par **Madame BERNSON**, Docteur en Médecine, tous les Mardis et Samedis, de 4 heures à 5 heures 1/2, à l'*Hôtel Ferraille*, ROUBAIX.

Comme conséquence d'achats très avantageux, les **Galeries Lilloises**, 45, rue Nationale, Lille, ont, cette année, consciencieusement baissé les prix des **Chapeaux de Paille**. Choix important.

WATTRELOS

La fraude. — Dusaile Henri et Feuillet Louis, brigadier et préposé des douanes à Wattrelos, de garde mardi vers 2 h. du matin, à la frontière belge, ont mis en état d'arrestation, Mathieu Achille, homme peine âgé de 21 ans, demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing, porteur de 12 k. 600 d'allumettes valant 56 fr. 70.

CROIX

Accident du travail. — Chez M. Isaac Holden, M. René Dupin, âgé de 24 ans, débourreur demeurant, rue Carnot, s'est contusionné le genou droit en descendant d'une carde.

Résultat d'adjudication. — Hier à 2 h., il a été procédé à la vente, en présence de MM. Louis Leuridan, adjoint, Vanderdelle et Dronfontaines, conseillers municipaux, Collart, directeur des travaux, à l'adjudication des travaux de pavage de la rue de la Concorde, section comprise entre les rues Neuve et St-Sauveur.

M. Pinquet, de Croix, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 5 0/0.

TOURCOING

Conseil municipal. — Le Conseil municipal tiendra vendredi soir, 30 mai, à 8 h. 1/2 du soir, sa deuxième séance de la session ordinaire de mai.

L'agression contre M. Van Houcke

Discours de parquet. — Nous avons nous l'avons annoncé, M. Davaine, juge d'instruction près le parquet de Lille, est descendu hier après-midi à Tourcoing accompagné de son greffier, M. Fichaut, à l'effet de continuer l'instruction sur l'agression dont fut l'objet le 25 avril dernier M. Van Houcke, rédacteur correspondant de l'*Echo du Nord*.

Les deux individus arrêtés comme étant les auteurs des coups portés à notre confrère, les nommés Augustin Lefebvre, 34 ans, et Degeyter, dit Marc-Louis, 24 ans, tous deux demeurant à la Cité d'argent, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix, avaient été amenés sous escorte de deux gendarmes de Lille.

M. le juge d'instruction après avoir donné lecture des précédentes dépositions a mis les inculpés en présence de M. Van Houcke.

Celui-ci a reconnu d'une façon formelle, Lefebvre, dit Lafesse, comme l'individu qui se jeta sur lui et le terrassa. Par contre, il n'a pas reconnu Degeyter comme étant l'un des assaillants.

Lefebre nie énergiquement mais son co-détenu déclare l'avoir vuse précipiter sur « un Monsieur » sur de la Gare, l'avoir terrassé et lui avoir porté des coups.

Cette déposition de Degeyter a eu le don d'exaspérer Lefebvre qui s'est résondu en menaces contre Degeyter, protestant de son innocence et déclarant que s'il était condamné, ce ne serait pas pour rien.

M. le juge d'instruction est parti pour Roubaix par le train de 3 heures 04, se faisant suivre des prisonniers.

Le magistrat instructeur s'est rendu au commissariat de police et a interrogé rue du St-Vincent-de-Paul, où il a entendu 8 témoins.

La rixe de la rue du Levant. — Nous avons parlé à plusieurs reprises de la rixe sanglante qui s'est produite dans la nuit du 18 au